

Affaire suivie par : Lourdemarie LUETE  
[ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr](mailto:ed-shpt@univ-grenoble-alpes.fr)

Saint Martin d'Hères, le 23 novembre 2023

---

**Conseil d'Ecole Doctorale SHPT**  
**Mercredi 22 Novembre 2023**

---

**Présent.e.s :** ABRIAL Stéphanie, AMILHAT-SZARY Anne-Laure, BAEYENS Céline BAI Paul, , BEAULANDE-BARRAUD Véronique, COSTE Anne, LESCURE Séverine, MANTO JONTE Juliette, MOULENE Lucas, PERRIN Clément, ROLLOT Mathias, SIMONOT Frédérique, TADDEI Ilaria, TARRICONE Isabella, TCHERKASSOF Anna

**Excusé.e.s :** BASTIN, Gilles, BRIOT Lisia, HERITER Stéphane , LOUVEL Séverine MATHIEU Nicolas, TALANDIER Magali

**Ordre du jour :**

- Classement des propositions de membres extérieurs.
- Bilan des CSI 2023.
- Vote du Règlement intérieur (intégration des modifications discutées en 2023).
- Points d'information
- HCERES
- JE des doctorants
- Etat des inscriptions

**1. Classement des propositions de membres extérieurs.**

Membres extérieurs proposés par Pascal Pansu :

- Personnel PUG : **Sylvie Bigot** Directrice commerciale et marketing, membre du directoire aux PUG.  
ou **Ségolene Marbach** Directrice éditoriale, membre du directoire aux PUG.
- **Jean-Christophe Larbaud** : directeur de l'École académique de la formation continue (E AFC) ; conseiller technique de la rectrice ; responsable de l'action 3 du projet de site "Pégase" porté par l'UGA.
- **Clémence Revest** : CR CNRS, historienne médiéviste.

Vote sur le classement proposé :

- 1<sup>er</sup> : **Jean-Christophe Larbaud**
- 2<sup>nd</sup> : **Ségolene Marbach**
- 3<sup>ème</sup> : **Sylvie Bigot**
- 4<sup>ème</sup> : **Clémence Revest**

Unanimité des membres présents

**2. Bilan des CSI 2023.**

- Les rapports n'ont pas encore été envoyés aux DT et directeurs de laboratoire comme c'est prévu mais ce sera fait une fois que la campagne sera effectivement terminée.

- Il est proposé un bilan partiel, sur ce qui était prévu. Le bilan effectif demande de vérifier chaque CSI, car certains ont été modifiés.
- Des remerciements sont adressés à toutes et tous les collègues qui remplissent cette tâche à Lourdemarie Luete et Thierry Bontems.
- Des remerciements au LARHRA qui a mené une enquête sur les CSI en son sein, qui donne des éléments de réflexion intéressants.

➤ **Bilan 2023 :**

246 CSI lancés en mai.

Une 20<sup>ne</sup> de problèmes de composition.

219 tenus en date du 16/11/2023 (majorité avant mi-septembre).

177 avec avis saisis par membres CSI et 42 avis saisis par ED.

7 hors démarches simplifiées.

5 en attente.

5 sans nouvelles.

11 non tenus car soutenances avant fin 2023.

5 non tenus car abandons

- **Nombre moyen de CSI** par membre = 2,1. Extrêmes = 1 à 9 (au sein de l'ED, donc cela peut monter au-delà).

Non-HDR : nb moyen = 1,9 ; extrêmes = 1 à 4. HDR : nb moyen = 3. Extrêmes = 1 à 9.

! Équilibre parfait impossible à cause du nombre de doctorants par discipline.

➤ **Bilan « qualitatif » très rapide :**

- 0 avis défavorable à la réinscription.
- Les Rapports comprennent tous des éléments de fond sur le déroulement de la thèse, dans différents domaines, et CSI prennent à cœur leur rôle de conseil.
- Les Rapports ont permis à l'ED de prendre contact avec certains doctorants et/ou leurs directeurs.
- La plus-value de l'entretien avec la direction de thèse semble nulle, voire négative (d'autant que complexité croissante de l'organisation en conséquence). Rappeler que le CSI est d'abord là pour aider le doctorant.
- ! Écart de perception par les membres, les directeurs de thèse et les doctorants (ceci n'est pas du tout propre à l'UGA, même constat partout).

➤ **Les pistes d'améliorations envisagées :**

- Les adresses mails, notamment quand un membre en a plusieurs et n'en utilise qu'une qui n'est pas celle dont dispose l'ED.
- Permettre aux gestionnaires de laboratoire d'avoir une visibilité sur l'avancement de la procédure pour les doctorants de leur labo.
- Problème de diffusion du *vademecum*, transmis par mail à la demande mais pas accessible sur DS contrairement à ce qui était prévu (et annoncé).
- Clarifier la forme demandée pour le rapport, notamment la place que doit y prendre l'entretien avec la direction de thèse.
- Mettre à jour le formulaire : l'entretien avec la direction de thèse n'est plus facultatif mais obligatoire. NB : sur ce point, plusieurs doctorants ont fait remonter leur attachement au fait que les deux entretiens soient clairement distincts.
- Poursuivre l'effort d'équilibrage du nombre de CSI par membre. Il reste de gros déséquilibres, d'autant que certains collègues font du « sauvetage » de CSI en sus de ceux qui leur sont initialement attribués.
- Visibiliser pour les labos le nombre de CSI de leurs membres, notamment en vue de la répartition 2024 des membres internes.

### 3. Vote du Règlement intérieur (intégration des modifications discutées en 2023)

Sur le point 1.2 : sur une coquille sur le nombre de laboratoires rattachés à l'ED

Sur le point 3 : composition du dossier de candidature (adaptation à la pratique)

Sur le point 4 : : validation des recrutements à des CD doctoraux sur projet (simplification et adéquation à la pratique depuis deux ans)

Sur le point 5 : intégration des règles établies en 2022 à l'ED et de leur adaptation à l'arrêté d'août 2022, mise en pratique à la session 2023 des CSI.

Vote sur l'ensemble de ces modifications : Unanimité des membres présents

Le RI est en ligne sur le site de l'ED :

<https://edshpt.univ-grenoble-alpes.fr/l-ecole-doctorale/reglement-interieur/>

### 4. Points d'information

- **HCERES** : L'accréditation prolongée jusqu'en 2026-2027 (information parvenue mardi 21/11). Un remerciement à tous pour le travail réalisé
- **Journée d'études des doctorant-es** :  
Le 17 mai 2024, à la MJK.  
L'AAC a été lancé à la rentrée, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre : 9 propositions de communication, + 2 posters. >> appel prolongé pour les posters, jusqu'au 31 décembre.  
Deux tables-rondes de 4 communications chacune.  
Financement majoritaire ED, laboratoires invités à soutenir la journée par une contribution modeste.
- **Inscriptions 2023-2024** au 22/11/2023:  
18 primo-inscrits seulement contre 40 en 2022-2023  
170 doctorants inscrits. 61 réinscriptions en cours. 6 abandons actés.  
27 soutenances en 2023